Marque d’État Tourisme & Handicap



Acte d’engagement du prestataire

**Désignation de l’établissement :**

Nom de l’établissement :

Adresse complète :

Nom et fonction du représentant légal :

N° SIRET : |\_\_\_|\_\_\_|\_\_\_| |\_\_\_|\_\_\_|\_\_\_| |\_\_\_|\_\_\_|\_\_\_| |\_\_\_|\_\_\_|\_\_\_|\_\_\_|\_\_\_|

*Le numéro SIRET est composé de 14 chiffres : Système d’Identification du Répertoire des Entreprises (SIREN) + Numéro Interne de Classement (NIC)*

Si vous n’avez pas de SIRET, merci d’indiquer :

La raison sociale :

La date de naissance du représentant légal *(JJ/MM/AAAA)*|\_\_\_|\_\_\_| / |\_\_\_|\_\_\_| / |\_\_\_|\_\_\_|\_\_\_|\_\_\_|

(Ci-après le « CANDIDAT »)

Le CANDIDAT déclare avoir pris connaissance des documents contractuels de la marque T&H et s’engage à les respecter, notamment :

* le règlement d’usage de la marque TOURISME & HANDICAP publié au BOPI2020-51-18122020,
* les cahiers des charges de la marque TOURISME & HANDICAP en vigueur,
* la charte graphique de la marque TOURISME & HANDICAP en vigueur,
* le présent acte d’engagement doit être cosigné par le responsable légal et les gestionnaires du site et de l’entretien, si la gestion du site a été déléguée.

Par ailleurs le CANDIDAT déclare sur l’honneur :

* qu’il est conforme à la loi relative à sa filière professionnelle y compris en termes d’accessibilité,
* qu’il se conformera aux évolutions de la réglementation,
* qu'aucune procédure relative à une infraction réglementaire n’est en cours,
* qu’il mettra en œuvre tout moyen pour faire connaître et promouvoir la marque T&H, notamment en affichant les pictogrammes obtenus sur la documentation et les supports de promotion, conformément à la charte graphique.

Le CANDIDAT déclare être informé :

* que le droit d’usage des pictogrammes de la marque TOURISME & HANDICAP qui lui sera attribué est valable pour une durée de 5 ans à partir de la date de notification,
* que le Ministère chargé du Tourisme peut déclencher un contrôle à tout moment pour vérifier la conformité du CANDIDAT, se mettre en contact directement avec les évaluateurs, et lui demander des documents complémentaires qu’il s’engage à fournir,
* qu’il s’engage à cesser tout usage de la marque TOURISME & HANDICAP dès lors que lui aura été notifié le retrait de l’autorisation pour quelle cause que ce soit, dans les conditions prévues au règlement d’usage,
* qu’il peut afficher une plaque en location auprès de l’Association Tourisme et Handicaps.

Fait à :

Le :

Signature du représentant légal   
(et éventuellement du gestionnaire) :